



**St JULIEN
DE VOUVANTES**

Loire-Atlantique

2020-JUIL-DE48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An L'An deux mille vingt, le lundi six juillet à vingt heures trente minutes le conseil municipal de SAINT JULIEN DE VOUVANTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du foyer rural, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CHEVALIER, Maire.

Nombre de Conseillers

Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	14
Volants	14

Date de convocation du Conseil Municipal : le 1^{er} juillet 2020

PRESENTS : Mesdames et Messieurs J-M CHEVALIER, P. HALLET, F-R NAUDIN, C. ROUX, R-M PECOT, I. PASSELANDE, F. LECOQ, A. BESSEAU, M. MOREAU, P. LAMBERT, M. FRANCK, L.BOURDEL, F.TROUILLAUD et D. DELARUE

EXCUSE : D. FOURRIER

Secrétaire de séance : FR. NAUDIN

**TARIFS APS
ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

Acceptation par les conseillers des Tarifs des Activités périscolaires préconisés par la communauté de communes de Châteaubriant-Derval en date du 26 mai 2020 sur le territoire pour l'année 2020/2021.

Pour la rentrée prochaine, il semble délicat de proposer une augmentation, compte tenu de la crise actuelle qui risque d'affecter financièrement de nombreuses familles. C'est pourquoi le maintien des tarifs de l'année passée est proposé et seront les suivants au niveau du service de l'APS, avec paiement au quart d'heure :

✓ Tranche 1 (QF < 400 €) :	0.92 € /h.
✓ Tranche 2 (QF entre 400 € et 650 €) :	1.04 € /h.
✓ Tranche 3 (QF entre 651 € et 950 €) :	1.16 € /h.
✓ Tranche 4 (QF entre 951 € et 1250 €) :	1.24 € /h.
✓ Tranche 5 (QF > 1251 €) :	1.36 € /h.

Fait, délibéré et signé les jours, mois et an que ci-dessus.
Délibération certifiée conforme
Publiée ou notifiée le

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire



Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 20/07/2020

Affiché le

ID : 044-214401705-20200706-2020JUILDE48-DE